

ETAT DES RISQUES NATURELS MINIERES ET TECHNOLOGIQUES

37 RUE DE VESOUL 25000 BESANCON



SYNTHÈSE DE L'EXPOSITION DE LA COMMUNE AUX RISQUES

Radon : NIVEAU 1

22 BASIAS, 0 BASOL, 1 ICPE

SEISME : NIVEAU 3

RISQUES NATURELS ⁽¹⁾

Inondation
Mouvement de terrain
Affaissements et effondrements (cavités souterrain
Eboulement, chutes de pierres et de blocs
Séisme

RISQUES MINIERES ⁽¹⁾

Aucun

RISQUES TECHNOLOGIQUES ⁽¹⁾

Risque industriel
Transport de marchandises dangereuses

(1) Ces risques concernent la COMMUNE, reportez-vous aux conclusion pour connaître les risques concernant le bien.

(2) BASOL = BAsol de données de pollution des SOLs, (3) BASIAS = BAsol de données des Sites Industriels et Activités de Services

(4) ICPE = Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Risques	Etat	Libellé	Date
Inondation (Inondation)	Approuvé	PPRi du Doubs central	28/03/2008
Inondation (Inondation)	Préscrit	PPRi du Doubs Central (révisé)	04/12/2015

CONCLUSIONS

Le bien est concerné par les PPR suivants:

- Inondation mais la cartographie indique que le bien ne se trouve pas dans une zone inondable

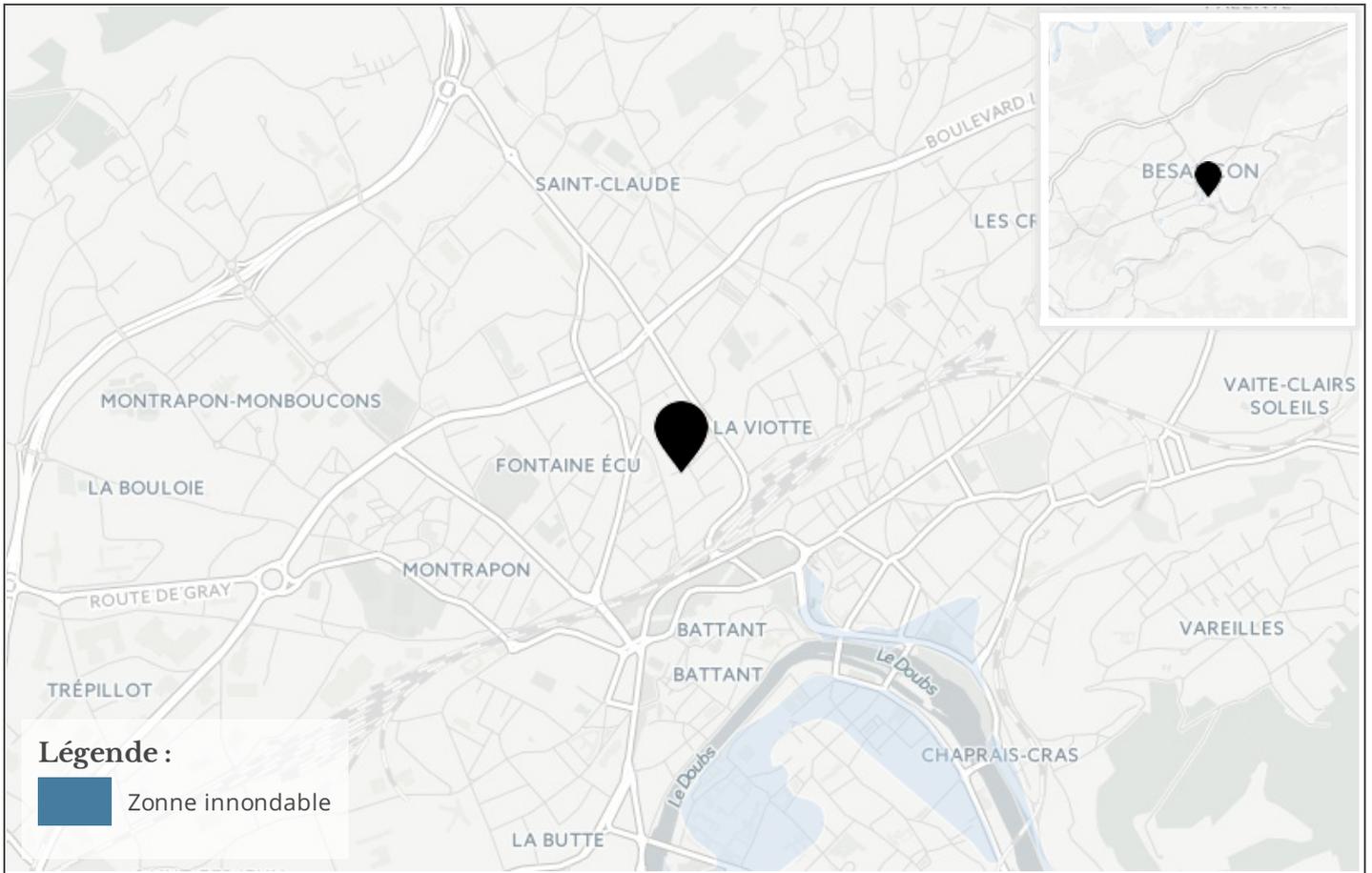
Atlas de Zone Inondable

Aléa	Nom de l'AZI	Date
n/a		

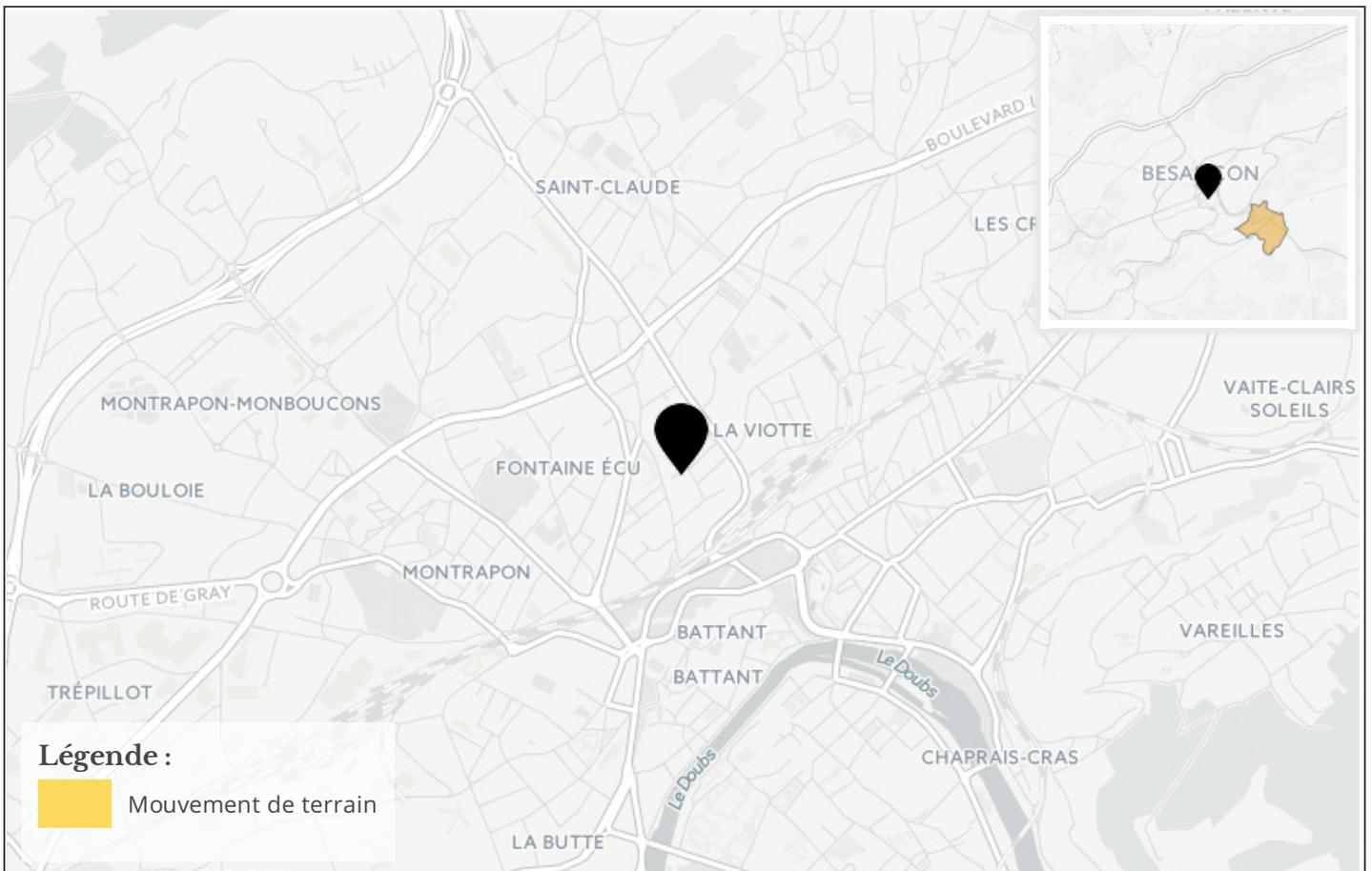
Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Début	Fin	Arrêté	JO du
Inondations et coulées de boue	08/12/1982	31/12/1982	11/01/1983	13/01/1983
Inondations et coulées de boue	14/02/1990	17/02/1990	16/03/1990	23/03/1990
Inondations et coulées de boue	08/08/1995	08/08/1995	28/09/1995	15/10/1995
Inondations et coulées de boue	19/02/1999	24/02/1999	19/03/1999	03/04/1999
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/07/2003	30/09/2003	05/05/2006	14/05/2006
Inondations et coulées de boue	10/03/2006	12/03/2006	10/11/2006	23/11/2006
Inondations et coulées de boue	26/06/2009	26/06/2009	16/10/2009	21/10/2009

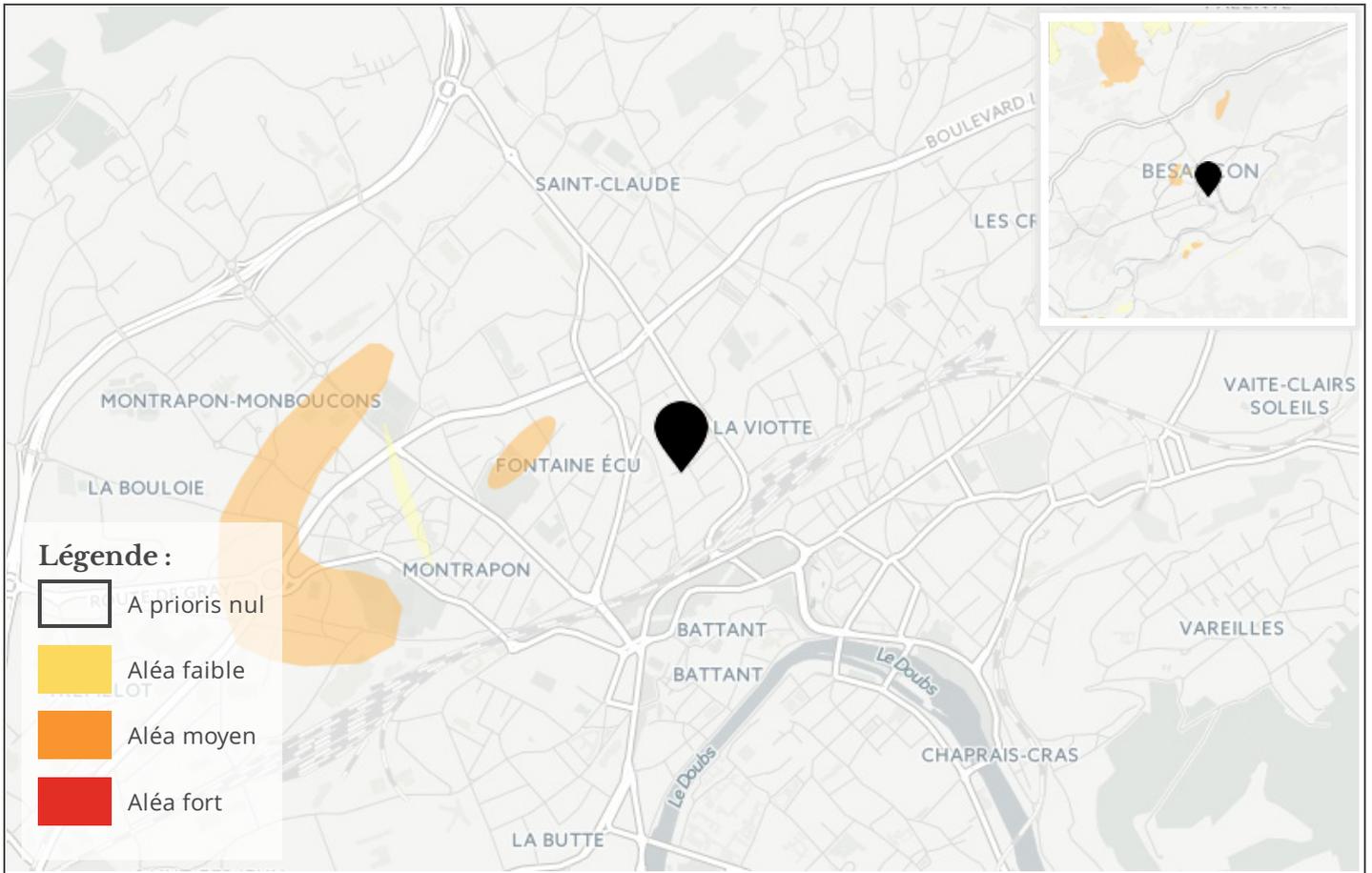
Cartographie des inondations



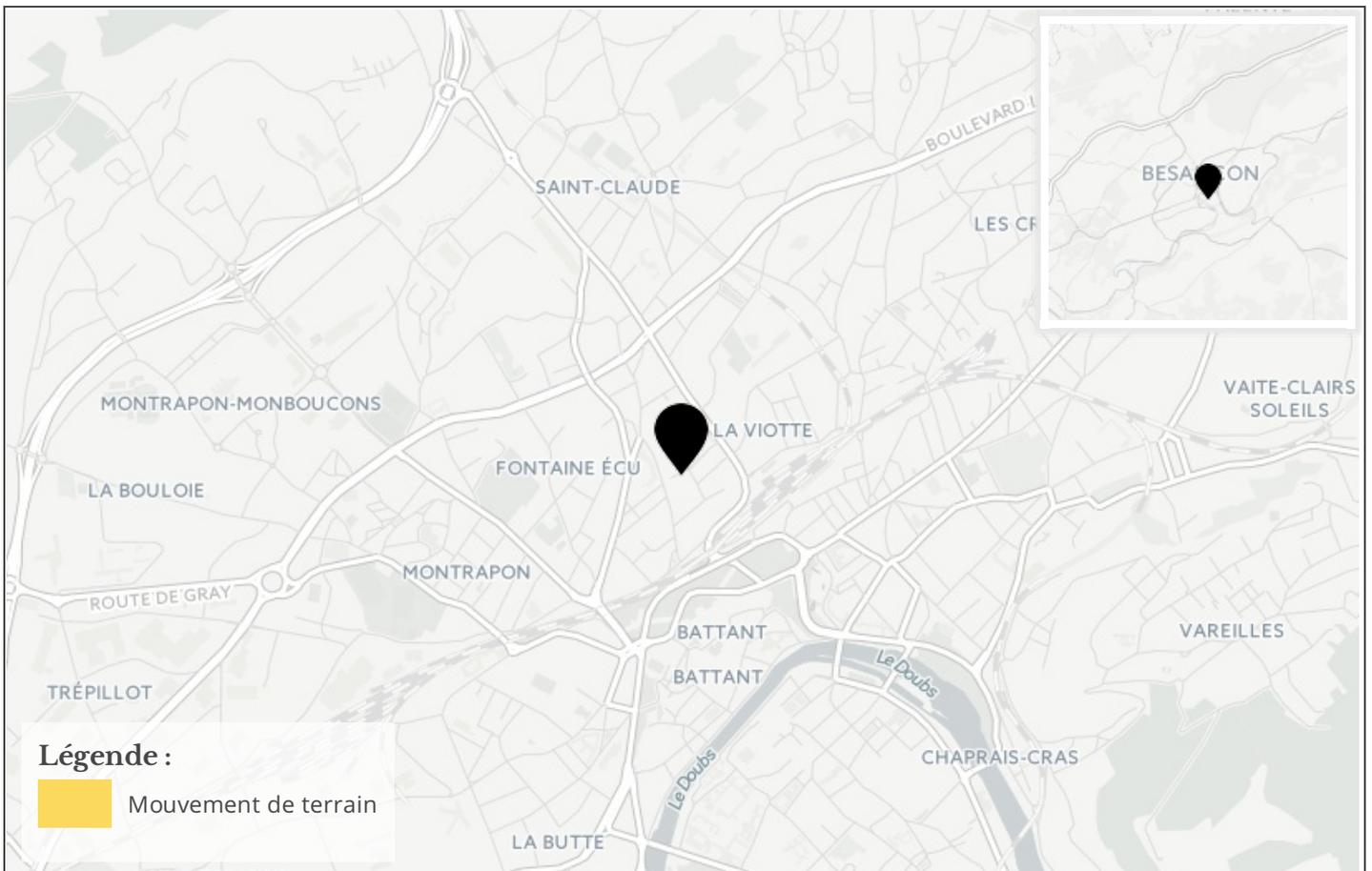
Cartographie des mouvements de terrains



Cartographie des argiles



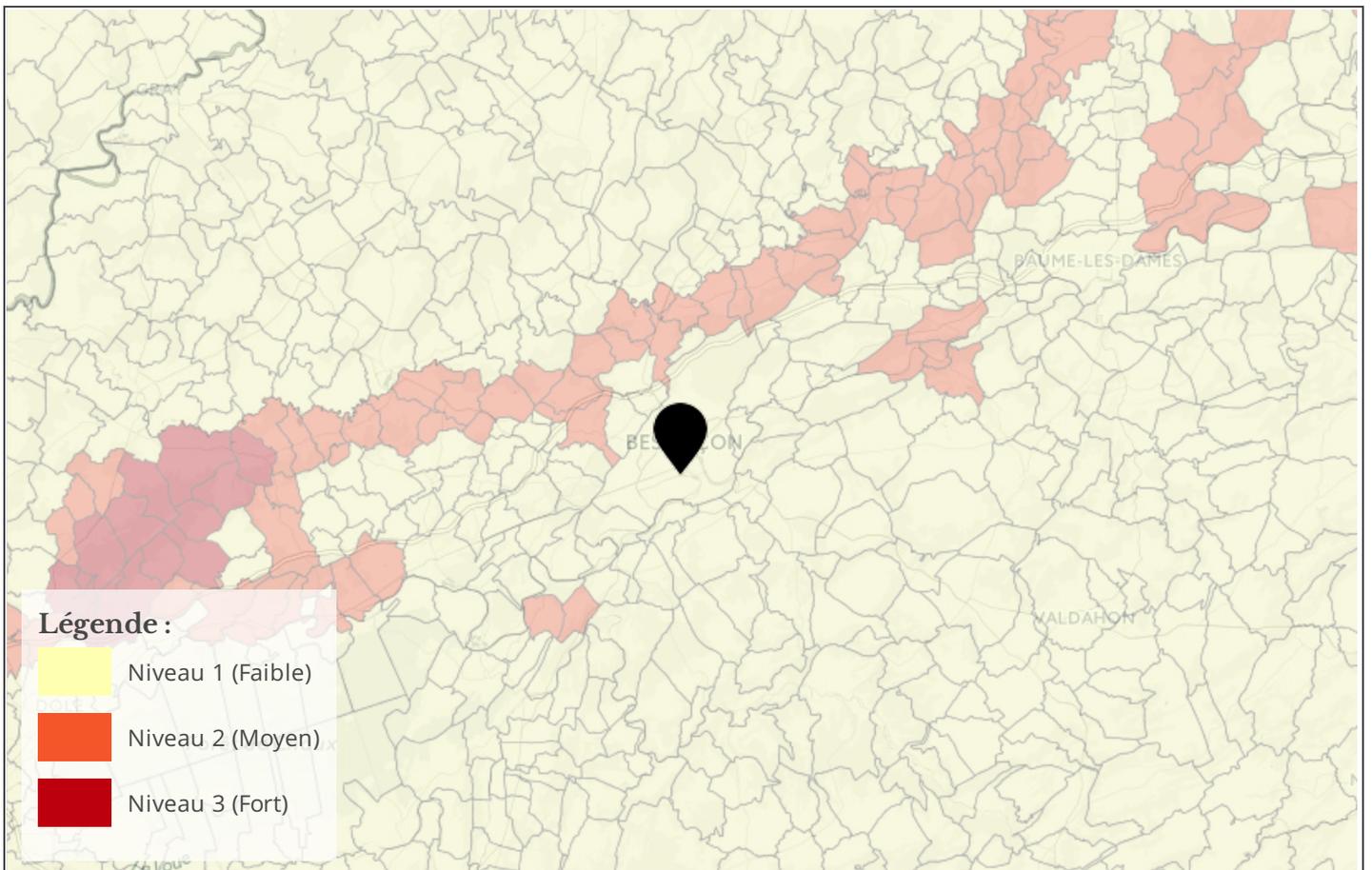
Cartographie des carrières / gypse



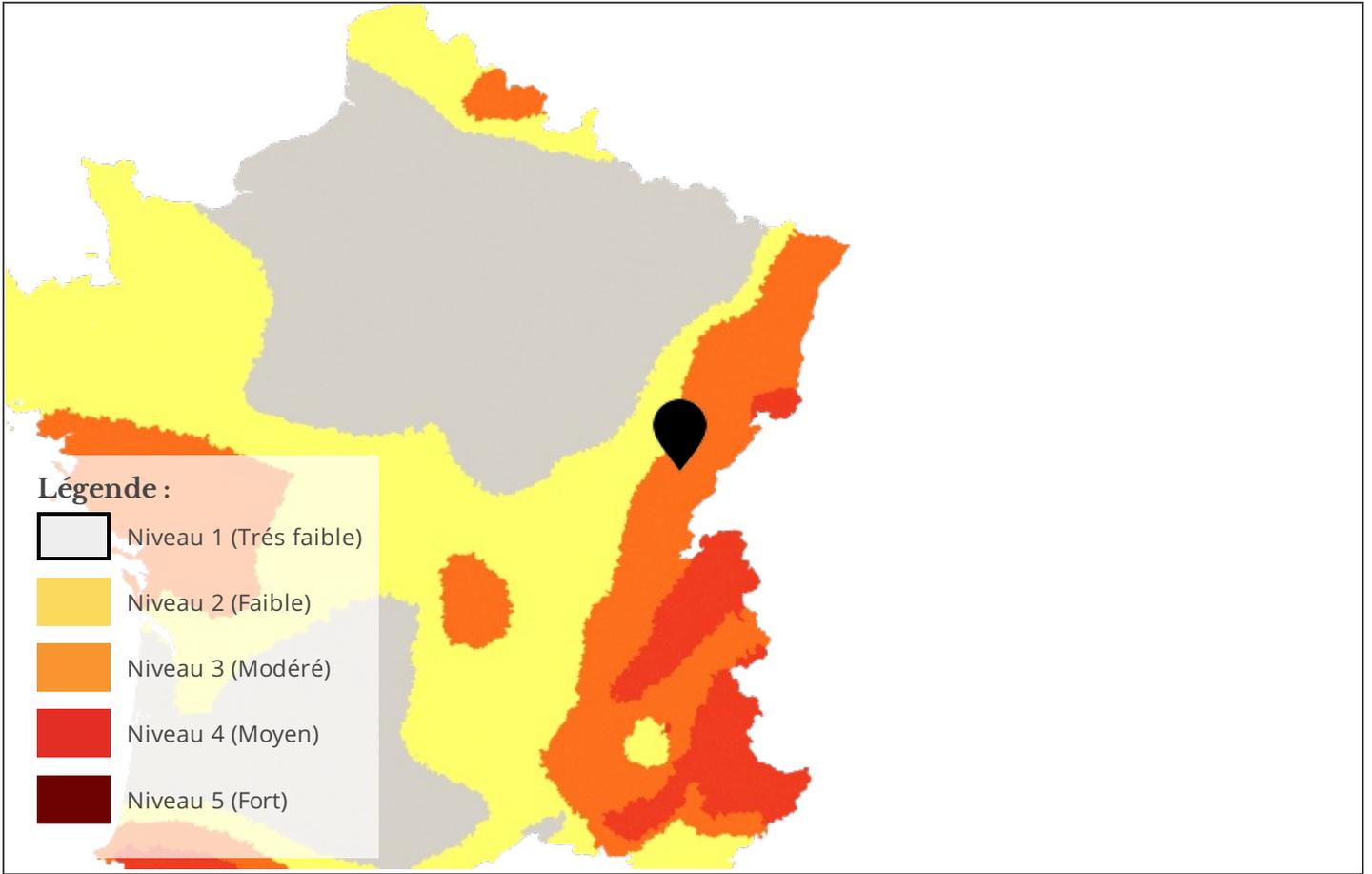
Referentiel cadastral parcelle



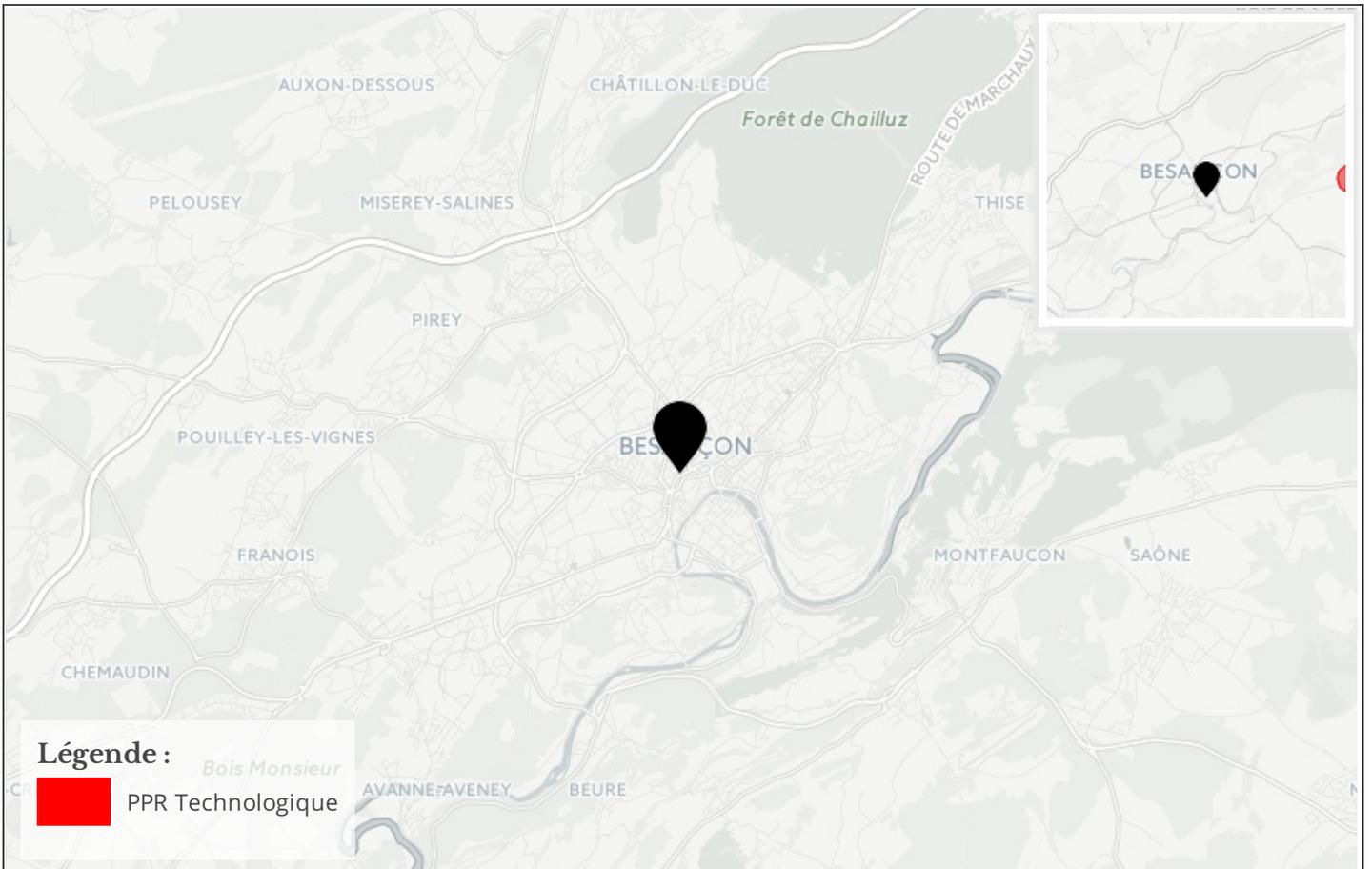
Information RADON



Cartographie des zones sismiques



PPR Technologique



Etat des risques naturels, miniers et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du Code de l'environnement

1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitudes et prescriptions définies vis-à-vis des risques naturels, miniers ou technologiques concernant l'immeuble, est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N° 2011090-0001

du 31 mars 2011

Mis à jour le

informations relatives au bien immobilier (bâti ou non bâti)

2. Adresse

code postal ou Insee

commune

37 Rue de Vesoul

25000

BESANCON

3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR n]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **prescrit** Oui Non X

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **appliqué par anticipation** Oui Non X

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **approuvé** Oui Non X

> si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :

inondation <input type="checkbox"/>	crue torrentielle <input type="checkbox"/>	mouvements de terrain <input type="checkbox"/>	avalanches <input type="checkbox"/>
sécheresse <input type="checkbox"/>	cyclone <input type="checkbox"/>	remontée de nappe <input type="checkbox"/>	feux de forêt <input type="checkbox"/>
séisme <input type="checkbox"/>	volcan <input type="checkbox"/>	autres <input type="checkbox"/>	

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR naturels Oui Non X

si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR naturels ont été réalisés Oui Non

4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

en application de l'article L 174-5 du nouveau code minier.

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **prescrit** Oui Non X

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **appliqué par anticipation** Oui Non X

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **approuvé** Oui Non X

> si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :

mouvements de terrain **autres**

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR miniers Oui Non X

si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR miniers ont été réalisés Oui Non

5. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR technologiques prescrit et non encore approuvé Oui Non X

si oui, les risques technologiques pris en compte dans l'arrêté de prescription sont liés à :

effet toxique **effet thermique** **effet de surpression**

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR technologiques approuvé Oui Non X

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR technologiques Oui Non X

si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR technologiques ont été réalisés Oui Non

6. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du Code de l'environnement

> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité **zone 5** **zone 4** **zone 3** **zone 2** **zone 1**

forte moyenne modérée faible très faible

7. Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe naturelle, minière ou technologique

en application de l'article L 125-5 (IV) du Code de l'environnement

> L'information est mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente Oui Non

vendeur/bailleur - acquéreur/locataire

8. Vendeur - Bailleur	jean	Durand
9. Acquéreur - Locataire	Jeanne	Dupond
10. Lieu / Date	BESANCON	16/06/2017

Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

Article 125-5 (V) du Code de l'environnement: En cas de non respect des obligations d'information du vendeur ou du bailleur, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix de vente ou de la location.

Liste des sites BASIAS (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
FRC2500301	vienot léon, travail des métaux, 11 rue larmet besancon (25056)	101 mètres
FRC2500468	ets cryla, fabrication de pièces détachées pour l'horlogerie, 51 rue fontaine ecu de besancon (25056)	131 mètres
FRC2500333	laponni jean-claude, menuiserie, 15 rue larmet besancon (25056)	134 mètres
FRC2500367	soichez andré, atelier de menuiserie, 19 bis rue nicolas burand besancon (25056)	138 mètres
FRC2500342	mamy georges, atelier de carrosserie, 16 rue laslande besancon (25056)	141 mètres
FRC2500324	vatageot, mécanique de précision et outillage, 14 rue laslande de besancon (25056)	153 mètres
FRC2500434	société weil, usine textile, 4 rue larmet besancon (25056)	167 mètres
FRC2500376	les fils de joseph weil, manufacture textile, 20 bis rue cdt marceau du besancon (25056)	210 mètres
FRC2500384	ets gros Lambert, atelier de construction mécanique, 19 rue vesoul de (ancien route de st claude) besancon (25056)	217 mètres
FRC2500495	leboeuf jean, atelier de menuiserie, 7 rue trey de besancon (25056)	229 mètres
FRC2500430	ets frere l. et fils, menuiserie, 4 rue trey de besancon (25056)	238 mètres
FRC2500330	etablissements rubio-munoz manuel, atelier de chaudronnerie-tolerie, 15 rue epinal (d') besancon (25056)	282 mètres
FRC2500690	société total france, anc. compagnie française de raffinage, station-service, 2 rue vesoul (de) besancon (25056)	330 mètres
FRC2500406	société mecarex, travail des métaux, 29 avenue montjoux (de) besancon (25056)	346 mètres
FRC2500419	bulle andré, atelier de menuiserie, 31 rue montjoux de besancon (25056)	355 mètres
FRC2500405	ets brenet louis, fabrique d'étiquettes en métal, place charles beauquier (entre le 26 et le 30 rue montjoux) besancon (25056)	379 mètres
FRC2500609	snf, dli, dépôt snf, enceinte à côté dépôt d'autorails besancon (25056)	393 mètres
FRC2500433	verdelle rené, dli, 4 rue e. savoe besancon (25056)	405 mètres
FRC2500449	garage morel, anc. grands garages de franche-comté, garage et station-service, 48 rue vesoul (de) besancon (25056)	423 mètres
FRC2500416	sté cirbel, anc. ets lubu, fabrique de produits d'entretien, 30 chemin montjoux de besancon (25056)	448 mètres
FRC2500531	daclin louis, garage, avenue angle avenue foch et rue grosjean besancon (25056)	474 mètres
FRC2500380	pauthier, carrosserie, 21 rue tunnel du besancon (25056)	476 mètres

Liste des sites BASOL (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		

Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
59.2283	zenith (rue n.bruand), besancon 25000	363 mètres

Télécharger l'IAL

<http://www.doubs.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Risques-majeurs/Informations-des-Acquereurs-et-des-Locataires-de-biens-immobiliers-sur-les-risques-naturels-et-technologiques-majeurs/Information-des-Acquereurs-Locataire>

Préfecture : Doubs
en application du IV de l'article

Déclaration de sinistres indemnisés
L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble

Commune

BESANCON

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases **OUI** ou **NON**

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 11/01/1983	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 16/03/1990	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 28/09/1995	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 19/03/1999	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	Arrêté en date du 29/12/1999	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 05/05/2006	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 10/11/2006	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 16/10/2009	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

Etabli le :

Nom et visa du vendeur ou du bailleur

Visa de l'acquéreur ou du locataire

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : www.prim.net